



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N° : 01/2020_BR

Fiche de poste N° : 01/2020_BR	Poste : BRIGADE DE REMPLACEMENT (BR)
Descriptif et contexte du poste	La Brigade de Remplacement est constituée d'enseignants PE amenés à remplacer un PE absent. L'enseignant de la BR peut intervenir à tous niveaux d'enseignement, dans l'ensemble des écoles maternelles, primaires et élémentaires de Polynésie française.
Qualifications, connaissances et compétences requis	Qualifications : être professeur des écoles ou instituteur, appartenant au corps des CEPEF. Connaissances : la connaissance de l'ensemble des programmes d'enseignement actualisés pour l'ensemble des cycles est incontournable. Compétences requises : disponibilité, engagement. Bonne condition physique. Une compétence particulière porte sur l'adaptation à toute situation nouvelle ; des qualités de communication, une capacité à l'autonomie sont des atouts pour ce type de poste.
Missions	Assurer le remplacement de l'enseignant, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, dans l'ensemble des écoles de Polynésie française.
Affectation/ rattachement administratif	Rattachement administratif au Département de l'Action Pédagogique et Educative (DAPE).
Modalités d'intervention	Possibilité d'intervention dans tous les cycles, y compris les dispositifs expérimentaux. La durée des remplacements est liée à la durée de l'absence. Cette durée est précisée dans la mission de remplacement, quand cette durée est connue. Avantages : indemnités de remplacement conformes à la réglementation en vigueur en PF.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : <ul style="list-style-type: none">- Fiche de candidature (cf. Annexe 1) portant l'avis de l'IEN.- Curriculum vitae.- Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements. >Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1 ^{er} degré de la DGEE (par mail : brh1@education.pf). >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et l'IEN en charge du développement de l'enseignement des LCP, de l'anglais et du bi/plurilinguisme. > L'entretien se déroulera en deux temps : <ul style="list-style-type: none">- exposé des motivations du candidat ;- questionnement de la commission.